

Les partenaires de l'emploi et de la formation se mobilisent pour le recrutement d'agent-es de sécurité. Le programme "Passerelle emploi-entreprise" vous propose une formation qualifiante avec un contrat à la clé.

Le programme se déroule à Pantin du 7 juin au 30 novembre 2022.

Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez contacter votre conseiller-e de la Mission Locale. Si vous n'êtes pas encore inscrit-e à la Mission Locale d'Aubervilliers, [vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien](#).

### **Passerelle emploi-entreprise**

Type de contrat : Contrats de professionnalisation et CDI

Public éligible : personnes en recherche d'emploi

#### Prérequis :

- Motivation pour le métier d'agent.e de sécurité
- Savoir lire, écrire, compter
- Casier judiciaire vierge
- Être de nationalité française OU justifier de 5 ans de présence en France et fournir un casier judiciaire du pays d'origine traduit en français • Être inscrit.e à Pôle Emploi.

Lieux de mission : Ile-de-France (Paris et Petite couronne)

Dates de la passerelle : **Du 07 juin 2022 au 30 novembre 2022**

La passerelle emploi-entreprise dure 746h et se compose de plusieurs étapes de formation :

Principaux modules de formation :

- Compétences techniques : posture professionnelle, gestion du conflit, écrits professionnels, travail en équipe...
- Compétences transversales : confiance en soi, remise à niveau, technique de recherche d'emploi, numérique...
- Certifications / qualifications : Titre à finalité professionnelle d'Agent.e de Prévention et de Sécurité (APS)

**Organisme et lieu de formation :**

ESPEREM et SGC Formation au 94 avenue du Général Leclerc à Pantin

**Après la passerelle :**

- En cas de réussite, au choix du stagiaire : recrutement sur des postes d'Agent.es de Prévention et de Sécurité en contrat de professionnalisation au sein de SGC Sécurité (6 mois) ou accompagnement à la recherche d'un CDI.
- Lieux de mission : Ile-de-France